

A close-up photograph of a hand holding a roll of receipts and a ribbon with a tassel. The receipts are white with blue and red text, and the ribbon is blue, white, and red with a gold tassel. The background is dark green.

Les folles dépenses

Communes • Départements • Régions de nos élus

Une crise de la dette peut en cacher une autre. L'incendie grec n'est pas encore éteint que le gouvernement doit se précipiter au chevet des collectivités locales et de leur banque moribonde, la sulfureuse Dexia. Pas une semaine ne passe

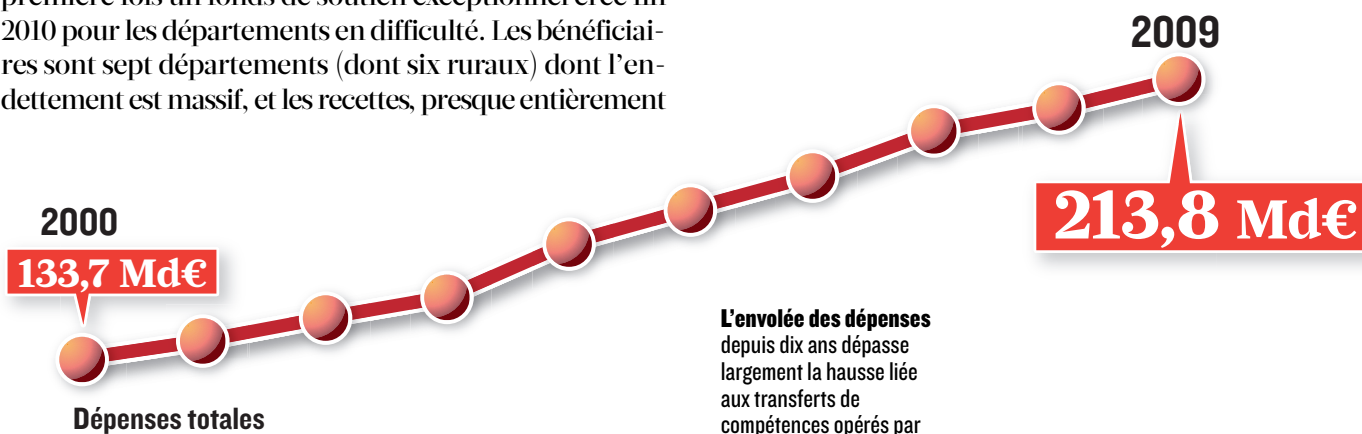
sans qu'une grande collectivité appelle l'Etat à la rescousse. Au moins 200 villes, conseils généraux, hôpitaux publics et offices HLM abritent dans leurs comptes des emprunts « toxiques » dont les taux d'intérêt faramineux ont mis leurs finances en péril. Dans la liste, quelques poids lourds comme Saint-Etienne, Marseille, Grenoble, mais aussi la communauté urbaine de Lille ou le conseil général de Seine-Saint-Denis. Pour rouvrir le robinet du crédit aux collectivités, qui assurent 75 % de l'investissement dans le pays, le gouvernement a dû régler le problème Dexia en urgence. Cela suffira-t-il ?

Le mois dernier, les pouvoirs publics ont activé pour la première fois un fonds de soutien exceptionnel créé fin 2010 pour les départements en difficulté. Les bénéficiaires sont sept départements (dont six ruraux) dont l'endettement est massif, et les recettes, presque entièrement

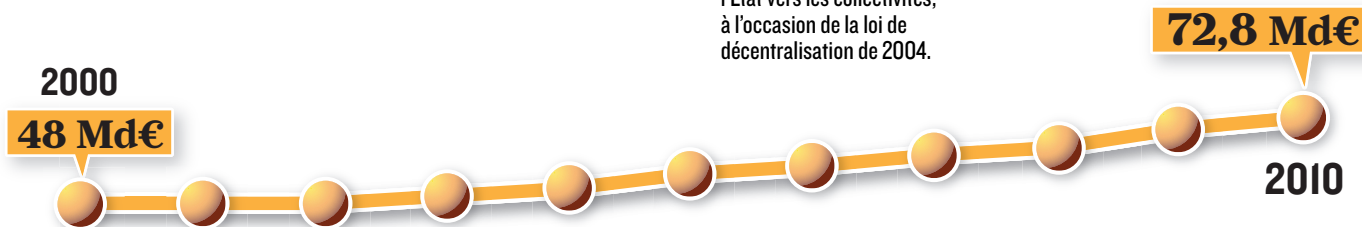
absorbées par la distribution d'aides sociales. Considérées jusqu'ici comme les enfants gâtés de la décentralisation, les Régions demandent à l'Etat de revoir le financement du ferroviaire, qu'elles jugent désormais « intenable » pour leurs budgets.

La cote d'alerte est atteinte. En dix ans, les dépenses des collectivités ont augmenté de 60 %, et les impôts locaux, de 45 % ! Des chiffres qui donnent le vertige. A qui la faute ? A des élus laxistes et piètres gestionnaires qui préfèrent soigner leur clientèle (36 000 embauches de fonctionnaires l'an dernier quand l'Etat supprimait 34 000 postes) ? Au manque de volonté politique de l'Etat, otage des barons locaux ? Aux banquiers incendiaires ? Pour en avoir le cœur net, *Le Figaro Magazine* s'est plongé dans les comptes des collectivités territoriales, les a décortiqués et analysés, en partenariat avec l'Institut Thomas-More et Public Evaluation System. Edifiant !

PAR SOPHIE ROQUELLE



L'envolée des dépenses depuis dix ans dépasse largement la hausse liée aux transferts de compétences opérés par l'Etat vers les collectivités, à l'occasion de la loi de décentralisation de 2004.



Produit des quatre taxes locales : taxe d'habitation, taxe foncière (bâti), taxe foncière (non-bâti), taxe professionnelle.



Le Figaro Magazine – La crise de la dette oblige l'Etat à des révisions budgétaires drastiques. Va-t-elle imposer aussi aux collectivités locales un effort massif ?
Jean-Thomas Lesueur – Il le faut absolument ! La France danse sur le volcan de l'endettement public * et un effort de baisse des dépenses, bien plus important que celui qui est réalisé, devrait être entrepris tant au niveau de l'Etat que des collectivités.

La crise rend criant l'épuisement de nos modèles : modèle politique, social, d'organisation. On le voit bien au niveau de notre Etat providence et de notre système de redistribution. Mais on le voit aussi dans notre système d'organisation des collectivités, qui est devenu aussi illisible, coûteux et inefficace que notre Etat providence. Il y a un parallélisme des formes en la matière. Les responsables politiques, nationaux comme locaux, partagent cette responsabilité historique. Quarante ans sans réformes sérieuses, ça se paye un jour...

La France a pourtant connu plusieurs vagues de décentralisation, dont la dernière est en cours...

Certes, l'Etat a décentralisé, mais malgré lui. Il n'a jamais fait sa mue mentale et psychologique, si j'ose dire... L'Etat n'a jamais fait le choix de la subsidiarité et reste fondamentalement dirigiste et centralisateur. Il « lâche » des prérogatives et de la capacité financière aux collectivités, mais il ne bâtit pas avec elles une nouvelle organisation. Il n'y a pas eu de décentralisation sereine et sincère.

Près de trente ans après les lois Defferre, la France n'a donc toujours pas fait sa mutation territoriale. Elle est suradministrée mais sous-organisée. Les dernières réformes – taxe professionnelle et réforme territoriale de 2010 – ont manqué à la fois de clarté, d'ambition et de confiance. Résultat : elles ne sont ni performantes ni limpides. La réforme de la taxe professionnelle n'a pas été comprise. La réforme territoriale a complexifié le système – les élus locaux, rétifs au changement, ont leur part de responsabilité. Qui fait quoi ? Qui est responsable de quoi ? Voilà deux questions auxquelles on ne peut plus répondre facilement...

Pourtant, les élus locaux jouissent sur le papier d'une autonomie assez grande...

Ce n'est plus très vrai, surtout depuis la loi de 2010. Les Régions et les départements ont perdu presque toute leur autonomie fiscale. Et sur pas mal de secteurs de la vie de tous les jours, ils et elles n'ont pas ou peu de marges de manœuvre : en matière d'éducation, les départements ont la charge des collèges, et les Régions, celle des lycées, mais ils n'ont pas leur mot à dire sur les enseignants ni sur les programmes ; ils distribuent les minima sociaux, mais c'est l'Etat qui

JEAN-LUC BERTINI POUR LE FIGARO MAGAZINE

Jean-Thomas Lesueur : “Les collectivités sont accros à la dépense”

Le délégué général de l'Institut Thomas-More, un think tank libéral et européen, prône la fin de la culture de la dépense dans les collectivités et, au-delà, une révolution territoriale : moins d'élus, mieux formés, plus autonomes. Pas des « guichets dépenses », mais de « vrais patrons sur le terrain ». Un programme pour 2012 ?

PROPOS RECUEILLIS PAR **SOPHIE ROQUELLE**

en fixe le montant et les conditions d'attribution... Fondamentalement, ce sont davantage des guichets ou des organismes payeurs que des acteurs de plein exercice.

Est-ce souhaitable quand on voit comment les élus locaux se sont fait avoir dans l'affaire des emprunts toxiques ?

Il y a probablement un problème de compétences des élus dans cette affaire. Une collectivité, ça se dirige en bon père de famille, pas en banquier d'affaires ! La question de la formation des élus doit enfin être sérieusement posée. Mais l'élu est responsable devant les citoyens des décisions qu'il prend. S'ils veulent le sanctionner, qu'ils le fassent. C'est le jeu de la démocratie locale. Et puis, des problèmes d'incompétence, il y en a dans les ministères et les administrations centrales aussi, non ?

Nous sommes le pays au monde qui a le plus grand nombre d'élus locaux. N'y a-t-il pas aussi des économies à faire de ce côté-là ?

C'est un point délicat. La France compte en effet autour de 600 000 élus ! Mais n'allons pas dire que ce sont tous des profiteurs. Le plus grand nombre, élu dans des petites communes rurales, est majoritairement bénévole ou touche des indemnités modestes. Ces élus représentent aussi le dernier lien social.

Le problème, ce sont les coûts induits, en locaux, en personnel, etc. Le vrai sujet est donc le système lui-même, le mille-feuille incompréhensible qu'il constitue, les « fromages » et les doublons qu'il crée et les tabous qu'il entretient. Il faudrait s'attaquer enfin au premier d'entre eux : celui des 36 000 communes... Tant pis si cela heurte ou déplaît, mais il faut les réduire ou les amener à se regrouper – comme l'Italie vient de l'entreprendre. De même, la réforme de 2010 n'a pas réellement tranché dans le débat sur le niveau administratif à faire sauter. Pour nous, c'est le département qui doit disparaître. Tout ce qui concerne la vie des gens – le social, l'école, etc. – pourrait être piloté au niveau de la commune ou de l'intercommunalité, et tout ce qui est stratégique – l'enseignement secondaire et supérieur, le développement économique, la politique environnementale, etc. – à l'échelle de la Région.

Cela induirait-il des économies ? La loi sur l'intercommunalité était censée réduire les coûts. Douze ans plus tard, la réalité est plutôt inverse...

C'est une question de volonté et de courage politique. Si on avait fait le choix clair de privilégier la Région, c'eût été 1 500 élus en moins... Vous verrez que, dans certains cas, des hôtels de Région récemment bâtis s'avéreront trop petits. Que fera-t-on ? De nouveaux bâtiments à 200 millions ?...

L'irresponsabilité généralisée ne laisse guère le choix



Je le redis : c'est le plan d'ensemble qu'il faut revoir. On dépense en haut, on dépense en bas. Qui se pose la question de l'efficacité de la dépense ? « Je dépense, donc j'existe », pourrait être la devise de tous les élus, qui souvent répondent ainsi à une demande des Français eux-mêmes. C'est cette mentalité qu'il faut casser. Les collectivités qui dépensent toujours plus en frais de personnel, en frais de représentation ou de communication, doivent se faire taper sur les doigts – à commencer par les électeurs. Mais pour le gros de leurs dépenses, celles attachées à leurs compétences, elles n'ont souvent pas la main sur le contenu des politiques. J'ajoute qu'il ne me semble pas que l'Etat ait des leçons à donner en matière de gestion financière...

L'Etat ne fait-il pas des efforts pour réduire le nombre de fonctionnaires depuis quelques années ?

Pas à la mesure des transferts de personnel qu'il a opérés vers les collectivités locales. L'Etat s'est délesté de 128 000 postes de TOS (*personnel non enseignant de l'Education nationale, ndlr*) entre 2004 et 2011. Avec les 150 000 postes supprimés dans le cadre du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux depuis 2007, cela devrait por-

ter la baisse des effectifs à près de 280 000. Cela n'a pas été le cas.

Pour autant, les collectivités ne devraient-elles pas appliquer la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ?

Bien sûr que si. Et de fait, elles ne l'ont pas ! C'est vrai qu'en 2010, elles ont recruté 36 000 agents quand l'Etat en faisait partir 34 000. C'est totalement irresponsable, et la petite guérilla sur les transferts de postes, que même les patrons d'exécutifs locaux de gauche contre le gouvernement, est lamentable.

C'est pourquoi, au degré d'urgence où nous en sommes en matière de dépense publique, ne pourrait-on pas envisager une solution « à l'italienne », c'est-à-dire une réduction autoritaire de l'Etat de la dotation globale de fonctionnement versée aux collectivités et qui représente près de 30 % de leurs budget ? La baisse prévue est de plus de 3 milliards d'euros en Italie d'ici à 2013. La Suède l'a fait dès 2004 et David Cameron l'a également annoncé au Royaume-Uni. En France, la dotation est gelée pour 2011 et pour 2012. Dans la situation actuelle, c'est insuffisant. Les collectivités sont accros à la dépense : il faut commencer le sevrage. Ce n'est pas très satisfaisant en termes de gouvernance, mais l'irresponsabilité généralisée ne laisse guère le choix...

Peut-on réduire encore les moyens des collectivités sans faire le « big bang » des territoires ?

Non. Le système est usé jusqu'à la corde. 2012 devrait être le rendez-vous de la remise à plat complète du système. Mais qui en parle ? Qui fait des propositions sérieuses ? Qui, par exemple, se demande si un système de type fédéral, faisant enfin respirer les territoires, ne pourrait être pertinent ? On nous répond : « Mais en France, vous n'y pensez pas ! » Pourquoi n'y penserait-on pas ?... Regardons nos voisins européens, y compris historiquement plutôt centralisateurs, et demandons-nous si nous ne devrions pas à notre tour faire notre révolution mentale.

Il est temps de mettre en place une organisation avec des niveaux de décision clairs, avec des élus locaux moins nombreux mais puissants et responsables. Bref, des vrais patrons qui pilotent sur le terrain, infiniment plus présents qu'ils ne le sont aujourd'hui sur leurs dossiers. Cela suppose de mettre enfin un terme au cumul des mandats. Cela implique aussi des élus réellement formés, une culture de la responsabilité, un contrat clair et sincère entre l'Etat et les collectivités. Cela exige de dire quelle organisation politique on veut donner au pays. C'est-à-dire, au fond, de savoir quelle France on veut... ■

* Voir le rapport de l'Institut Thomas More, *163 milliards de plus... Analyse comparative de la dépense publique en France et en Allemagne*, sous la direction de Gérard Dussillol, mai 2011.

A Montpellier, le palais du conseil régional de Languedoc-Roussillon construit sous Georges Frêche.



BRUNO PANTELI/OTMAGES

Grandes villes : coup de chaud sur les impôts

Villes de plus de 100 000 habitants	Charges de personnel			Subventions (Action sociale et culturelle)			Dépenses d'équipement		Impôts Locaux		
	Rang	Par habitant	Evolution 2007/2010	Rang	Par habitant	Evolution 2007/2010	Par habitant	Evolution 2007/2010	Rang	Par habitant	Evolution 2007/2010
Aix-en-Provence	12	609 €	-1,1%	14	126 €	-22,6%	278 €	-16,2%	5	439 €	3,4%
Amiens	2	374 €	22,0%	1	57 €	-17,9%	164 €	-44,3%	15	492 €	8,6%
Angers*	11	608 €	11,0%	28	230 €	-2,6%	427 €	2,7%	19	522 €	9,5%
Besançon	23	685 €	6,7%	24	175 €	6,3%	395 €	13,8%	24	570 €	12,3%
Bordeaux	25	698 €	1,8%	30	246 €	-0,7%	261 €	-13,9%	34	736 €	4,1%
Boulogne-Billancourt	32	749 €	-8,2%	3	70 €	4,5%	168 €	-58,1%	9	464 €	14,4%
Brest	1	292 €	6,1%	16	131 €	22,5%	173 €	8,2%	8	454 €	20,4%
Caen	13	611 €	11,6%	29	230 €	18,6%	192 €	-24,3%	23	563 €	18,2%
Clermont-Ferrand	18	654 €	5,3%	10	120 €	6,1%	254 €	-11,8%	17	515 €	14,0%
Dijon	26	698 €	2,7%	22	163 €	15,0%	291 €	2,5%	22	554 €	12,4%
Grenoble	35	771 €	1,8%	34	295 €	3,9%	314 €	-13,3%	35	741 €	16,6%
Le Havre	30	733 €	10,5%	17	139 €	5,1%	290 €	-28,2%	16	509 €	21,2%
Le Mans	8	567 €	8,2%	9	117 €	3,3%	131 €	-47,5%	10	466 €	17,5%
Lille	31	741 €	3,9%	21	158 €	1,9%	482 €	56,0%	18	519 €	0,3%
Limoges	9	583 €	-3,3%	11	121 €	4,7%	190 €	-39,1%	11	468 €	6,8%
Lyon	14	611 €	-5,7%	20	154 €	13,8%	204 €	-24,7%	25	582 €	10,8%
Marseille	16	618 €	-3,1%	5	93 €	4,7%	251 €	-29,2%	6	446 €	11,2%
Metz	7	557 €	9,5%	31	251 €	26,0%	351 €	-0,9%	3	397 €	18,1%
Montpellier	5	515 €	0,9%	7	114 €	-4,9%	432 €	-9,2%	31	629 €	7,5%
Mulhouse	17	625 €	4,0%	13	125 €	7,5%	323 €	-10,7%	2	393 €	11,8%
Nancy	6	532 €	0,7%	33	270 €	52,6%	115 €	-32,1%	1	351 €	10,5%
Nantes	10	583 €	3,6%	35	306 €	1,9%	269 €	1,0%	29	589 €	8,3%
Nice	21	670 €	-11,3%	23	167 €	11,6%	242 €	-44,8%	33	706 €	22,1%
Nîmes	15	617 €	-2,1%	12	125 €	9,1%	299 €	-4,1%	32	653 €	4,2%
Orléans	20	666 €	4,7%	27	198 €	1,3%	414 €	12,3%	30	611 €	8,9%
Perpignan	27	714 €	-3,9%	8	116 €	28,7%	337 €	-32,7%	28	586 €	7,2%
Reims	3	385 €	-3,5%	32	266 €	2,1%	305 €	-21,6%	27	583 €	10,2%
Rennes	22	681 €	6,8%	26	196 €	9,8%	317 €	-21,0%	21	554 €	18,0%
Rouen	34	762 €	7,7%	15	126 €	-16,9%	434 €	0,2%	26	583 €	15,9%
Saint-Etienne	33	756 €	2,2%	4	91 €	-27,4%	259 €	-13,5%	20	531 €	20,0%
Strasbourg	24	687 €	3,8%	19	147 €	1,1%	247 €	-21,1%	14	481 €	4,8%
Toulon	28	724 €	6,1%	2	67 €	33,9%	263 €	-5,6%	13	479 €	5,8%
Toulouse	19	662 €	-17,1%	25	191 €	4,0%	247 €	-53,3%	4	425 €	-19,3%
Tours	29	730 €	3,2%	18	142 €	-1,4%	322 €	55,3%	12	470 €	10,1%
Villeurbanne	4	410 €	-1,9%	6	113 €	9,7%	305 €	13,8%	7	447 €	4,1%
MOYENNE		625 €	2,3%		160 €	6,1%	284 €	-13%		529 €	10,5%
Paris**		910 €	4,5%		754 €	-1%	691 €	-20,4%		1 036 €	32,1%

Méthodologie. Les données de ce tableau sont issues du compte administratif de chaque collectivité, rapportées par habitant. Elles montrent l'impact réel pour chacun de l'action d'un maire et son évolution par rapport à 2007, année précédant les élections municipales. Nous avons classé chaque poste du plus petit au plus grand. La ville ayant les impôts locaux les plus faibles est première (Nancy) et celle qui a les impôts les plus élevés est dernière (Grenoble). Une exception : les investissements, non classés, des investissements élevés pouvant constituer un indicateur de bonne gestion. Le poste « charges de personnel » concerne l'ensemble des traitements versés aux agents. Les subventions recouvrent l'action sociale et culturelle de la ville. Les dépenses d'équipement sont les investissements d'infrastructures, la dette comprend les engagements financiers de la municipalité. Les impôts sont la part municipale de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de celle sur le non-bâti.

INFOSGRAPHIES : OLIVIER CALLEAU AVEC GAUTHIER VAILLANT

Source : Public Evaluation System (PES) pour l'Institut Thomas-More

* L'endettement de la ville d'Angers était quasiment nul en 2007. ** La capitale est à la fois une ville et un département.

Plus de 10 % de hausse en moyenne depuis 2007 : les maires des grandes villes n'ont pas moli sur la pression fiscale depuis leur (ré)élection. D'autant que beaucoup d'entre eux ont formé avec les villes voisines des structures intercommunales sur lesquelles ils ont transféré quantité de charges et d'impôts. Pour les habitants de ces communautés urbaine ou d'agglomération, c'est la double peine fiscale.

Côté pression fiscale, Grenoble, dirigée depuis 1995 par le socialiste Michel Destot, pointe bon dernier de notre classement avec les impôts les plus lourds. Résultat d'un train de vie élevé de la municipalité et de certains choix d'investissements hasardeux (comme le « Stade des Alpes », bâti à grands frais en centre-ville et déserté depuis l'été dernier). Grenoble affiche aussi une dette par habitant parmi les plus élevées.

La palme des plus fortes hausses d'impôts revient au maire de Brest, le PS François...



HISTOIRES DE SOUS

Un Noël de millionnaire à Pont-Saint-Esprit

A Pont-Saint-Esprit (Gard), on se souvient encore de Noël 2007. En campagne pour un nouveau mandat, le maire Gilbert Baumet (UMP) n'avait pas lésiné sur les moyens : une patinoire couverte, un circuit de

moto sur glace, six pistes de luge et un chapiteau de 1 200 mètres carrés. Le poste festivités explose : 1,12 million d'euros dans le budget 2008. Le maire est réélu, mais, à la fin de l'année, la chambre régionale des comptes tire la sonnette d'alarme : la commune de 9 000 habitants affiche 23 M€ de

dettes. Résultat : une hausse de 60 % des impôts locaux !

A Grenoble, on oublie la crise
Crise ou pas crise, la ville de Grenoble, dirigée par Michel Destot (PS), fait valser les petits fours. Cette année, la municipalité aura dépensé 1,6 M€ en frais de réception. Est-ce pour oublier les problèmes de sécurité qui minent la ville ? Toujours est-il que cela représente près de 10,50 € par Grenoblois. Allez, encore un verre ?



Grandes villes : coup de chaud sur les impôts

Coup de frein sur les équipements

... Cuillandre (qui a entamé son deuxième mandat en 2008), à celui de Saint-Etienne, le PS Maurice Vincent, arrivé en 2008 à la tête d'une ville minée par les emprunts toxiques (*lire ci-contre*), et enfin à celui de Nice, l'UMP Christian Estrosi. Ce dernier a justifié la forte hausse des impôts locaux par la mauvaise gestion de son prédécesseur, Jacques Peyrat (UMP également). Côté baisse, une seule, à Toulouse, mais elle est en trompe-l'œil, car les impôts ont été en partie transférés sur la communauté urbaine. Ceux de la ville ont été gelés les deux premières années du mandat du socialiste Pierre Cohen avant d'être légèrement augmentés en 2010. L'opposition UMP proclame qu'elle a laissé la Ville rose en bonne santé en 2008 et dénonce l'immobilisme du maire actuel (il est vrai que l'investissement est en net recul).

Où sont passés les bénéfices de l'intercommunalité ?

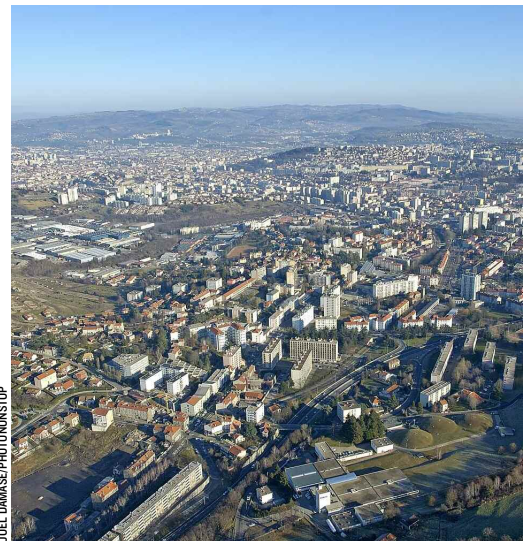
C'est l'autre enseignement de ces chiffres : les maires des grandes villes ont mis le frein sur les investissements. Certains ont opéré des coupes sévères, comme à Boulogne-Billancourt, Le Mans, Amiens ou Limoges. Faut-il y voir la fin de la folie tramway qui a entraîné nombre de municipalités dans de ruineuses infrastructures ? Au cours de la dernière décennie, une vingtaine de grandes villes ont construit 320 kilomètres de lignes de tramway pour un coût estimé à 10 milliards d'euros. Sans compter Paris et son réseau de 42 kilomètres. Résultat, depuis 2007, la dette des Parisiens (ville et département cumulés) a augmenté de près de 30 % et leurs impôts locaux, de 32 % ! Et ce, en dépit de la manne des droits de mutation que génère le boom sans fin de l'immobilier à Paris.

Pas de coupe en revanche dans les subventions aux associations culturelles ni, crise oblige, aux centres d'action sociale. Les maires n'ont pas non plus négligé leurs fonctionnaires, le poids des charges de personnel s'est accru sur la période. Décidément, où sont passés les bénéfices de l'intercommunalité ? Carton rouge pour le maire d'Amiens, le socialiste Gilles Demailly, qui a succédé en 2008 à Gilles de Robien : le personnel municipal coûte 22 % plus cher à chaque Amiénois ! ■

Le palmarès des villes de plus de 100 000 habitants	DETTE		
	Rang	Par habitant	Evolution 2007/2010
Villeurbanne	1	29 €	- 27,3 %
Angers*	2	102 €	n.s.
Metz	3	104 €	- 18,1 %
Toulouse	4	142 €	- 9,2 %
Le Mans	5	468 €	60,5 %
Brest	6	506 €	27,9 %
Strasbourg	7	545 €	18,7 %
Montpellier	8	631 €	61,4 %
Toulon	9	675 €	- 18,4 %
Amiens	10	690 €	38,0 %
Bordeaux	11	776 €	- 10,8 %
Limoges	12	791 €	- 13,8 %
Aix-en-Provence	13	807 €	- 8,9 %
Lyon	14	807 €	- 13,2 %
Rennes	15	814 €	3,9 %
Besançon	16	855 €	0,8 %
Caen	17	856 €	- 6,2 %
Orléans	18	860 €	4,4 %
Nantes	19	984 €	- 16,5 %
Nancy	20	1 010 €	- 3,3 %
Clermont-Ferrand	21	1 068 €	17,9 %
Boulogne-Billancourt	22	1 072 €	- 12,4 %
Nice	23	1 104 €	3,9 %
Mulhouse	24	1 206 €	- 1,2 %
Dijon	25	1 240 €	- 2,0 %
Lille	26	1 247 €	71,4 %
Le Havre	27	1 258 €	1,2 %
Nîmes	28	1 386 €	- 16,7 %
Rouen	29	1 578 €	11,4 %
Grenoble	30	1 707 €	- 1,8 %
Tours	31	1 741 €	- 3,9 %
Reims	32	1 792 €	7,9 %
Perpignan	33	1 999 €	- 2,1 %
Marseille	34	2 118 €	- 7,7 %
Saint-Etienne	35	2 158 €	3,9 %
MOYENNE		1 004 €	4,1 %
Paris **		1 286 €	29,5 %

* L'endettement de la ville d'Angers était quasiment nul en 2007.

** La capitale est à la fois une ville et un département.



La ville de Saint-Etienne détient le triste record de la ville la plus endettée de France. Facteur aggravant, 34 % de l'encours de la dette est constitué d'emprunts « toxiques ». Elu en 2008, le maire PS Maurice Vincent demande à l'Etat la création d'une structure de défaillance financée par les banques. Le gouvernement s'y refuse pour l'instant.

Source : Public Evaluation System (PES) pour l'Institut Thomas-More
JOEL DAMASE/PHOTONSTOP



HISTOIRES DE SOUS

Un tramway nommé désastre

« Un tramway sur pneus, dans la ville du pneu », ça allait de soit à Clermont-Ferrand, patrie de Michelin. Mais à quel prix ! Près de 300 millions d'euros pour 14 kilomètres de ligne. Et la facture ne cesse de s'alourdir : une rame à pris feu à Noël 2009 en raison d'un problème sur les freins, une autre a déraillé en janvier dernier. Rien qu'en septembre, deux rames sont entrées en collision avec d'autres

véhicules... Bref, on ne compte plus les incidents. Enfin, quand le tram sur pneus de Clermont circule, car il reste fréquemment au garage pour cause de grève ! Le maire PS Serge Godard est prêt à jeter l'éponge et à en confier la gestion à la RATP. Il a dû reporter toute décision sous la pression des syndicats. Le cauchemar continue...

Un cliché corse presque parfait

Les Corses n'apprécient guère qu'on leur rappelle certaines vérités : début 2011, le mensuel *Capital* avait - à tort - attribué 44 jours d'arrêt-maladie en moyenne aux agents de la ville de Bastia, sur la foi d'un rapport de la Cour des comptes. « Un cliché éculé », s'était lamenté *Corse-Matin*. Le chiffre datait de la fin des

année 90. En 2009, selon le dernier rapport de la Cour, l'absentéisme moyen des fonctionnaires de la ville de Bastia n'était « que » de 31,7 jours. Soit un bon mois.

A Vitrolles, laisse béton...

C'est un cube de béton vieux et laid qui a coûté plus de 15 millions d'euros aux habitants de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) et qui ne sert à rien depuis plus de douze ans, sinon à défigurer le paysage. Lancé par l'ex-maire socialiste, le Stadium avait vocation à devenir un complexe sportif et culturel de 5 000 places : un projet démesuré pour une ville de 28 000 habitants... Achevé en 1994, il a été fermé en 1998 par la municipalité d'extrême droite, qui en avait fait son cheval de bataille.



ERIC MARTINALE FIGARO MAGAZINE

Départements : le poids des dépenses sociales

Départements (hors outre-mer et Paris)	Fonctionnaires pour 10 000 habitants		Frais de communication pour 10 000 habitants		Frais de mission par élu		Dépenses de fonctionnement de la voirie par km		Dépenses sociales par habitant	Dépenses par collégien
	Rang		Rang		Rang		Rang			
1 Ain		n.d.	37	29 908 €	85	2 934 €	54	6 282 €	241 €	701 €
2 Aisne	60	51	33	28 730 €	29	1 228 €	29	4 566 €	277 €	932 €
3 Allier	45	42	29	28 214 €	59	1 808 €	22	4 126 €	289 €	1 034 €
4 Alpes-de-Haute-Provence	71	62	36	29 721 €	82	2 798 €	61	6 876 €	208 €	970 €
5 Hautes-Alpes		n.d.	68	40 949 €	68	2 106 €	80	9 561 €	276 €	831 €
6 Alpes-Maritimes	35	36	72	42 758 €	15	655 €	91	19 274 €	292 €	1 046 €
7 Ardèche	49	43	9	18 022 €	36	1 336 €	64	6 987 €	265 €	810 €
8 Ardennes	59	49	32	28 436 €	23	984 €	30	4 690 €	307 €	1 094 €
9 Ariège		n.d.	90	64 542 €	51	1 640 €	33	4 931 €	315 €	875 €
10 Aube	23	33	71	42 507 €	41	1 469 €	25	4 277 €	260 €	866 €
11 Aude		n.d.	18	21 286 €	65	2 007 €	48	6 043 €	338 €	917 €
12 Aveyron	63	53	70	41 705 €	91	3 489 €	3	1 479 €	333 €	378 €
13 Bouches-du-Rhône		n.d.	86	62 989 €	89	2 973 €	85	11 758 €	282 €	971 €
14 Calvados		n.d.	6	16 202 €	1	8 €*	87	12 920 €	312 €	955 €
15 Cantal	73	64	77	49 218 €	49	1 605 €	44	5 807 €	275 €	1 486 €
16 Charente	62	53	22	23 703 €	57	1 786 €	2	1 291 €	251 €	422 €
17 Charente-Maritime	25	34	75	47 551 €	45	1 537 €	16	3 874 €	290 €	956 €
18 Cher	43	41	57	37 683 €	56	1 761 €	17	3 874 €	342 €	1 107 €
19 Corrèze	70	61	82	58 734 €		n.s.	21	4 119 €	331 €	1 378 €
2A Corse-du-Sud	78	77	94	72 899 €	72	2 253 €	69	7 123 €	266 €	22 €
2B Haute-Corse	74	70	49	34 962 €	8	423 €	35	5 211 €	259 €	20 €
21 Côte-d'Or	64	54	43	32 815 €	25	1 110 €	47	5 883 €	326 €	1 029 €
22 Côtes-d'Armor		n.d.	60	38 136 €	77	2 587 €	32	4 812 €	248 €	968 €
23 Creuse	75	70	17	21 112 €	10	518 €	9	3 494 €	340 €	1 247 €
24 Dordogne	46	42	69	41 062 €	78	2 606 €	34	5 161 €	261 €	1 009 €
25 Doubs	18	32	10	18 259 €	61	1 876 €	62	6 930 €	278 €	945 €
26 Drôme	68	55	24	24 917 €	92	4 643 €	66	7 008 €	332 €	786 €
27 Eure	30	34	48	34 383 €	27	1 136 €	43	5 727 €	250 €	821 €
28 Eure-et-Loir		n.d.	51	35 698 €	71	2 252 €	4	2 400 €	271 €	1 026 €
29 Finistère	16	32	14	20 294 €	84	2 890 €	67	7 017 €	268 €	702 €
30 Gard	53	44	31	28 324 €	88	2 968 €	70	7 348 €	299 €	851 €
31 Haute-Garonne		n.d.	1	10 862 €	22	979 €	6	3 282 €	233 €	322 €

n.d. : non disponible. n.s. : non significatif. * Chiffre non significatif.

Source : Public Evaluation System (PES) pour l'Institut Thomas-More



François Hollande, à la tête d'un des départements les plus endettés de France (350 M€), la Corrèze, qui vient de bénéficier d'une aide de l'Etat.

BENARD PATRICK/ABACA

Méthodologie. Les données de ce tableau sont issues des chiffres du compte administratif de chaque département, que nous avons rapportés à la population (dépenses pour 10 000 habitants ou par collégien). Il s'agit de mieux mesurer l'impact de l'action d'un conseil général sur son territoire, les situations étant extrêmement diverses : quoi de commun entre un département rural de 80 000 habitants (comme la Lozère) et le département du Nord et ses 2,6 millions d'habitants ? Paris, à la fois ville et département, est traitée avec les grandes villes (pages précédentes). La principale activité des départements est de distribuer l'aide sociale (RSA, etc.). Ils sont aussi chargés de construire et d'entretenir

les collèges et gèrent le personnel non enseignant de ces établissements, les TOS (techniciens, ouvriers, personnels de service). Afin d'évaluer la gestion des conseils généraux, nous avons classé chaque poste du plus petit au plus grand. Par exemple, le département qui a le budget de communication le plus faible est premier (la Haute-Garonne) et celui qui dépense le plus est dernier (la Vendée). Deux exceptions : nous avons choisi de ne pas classer la dépense sociale – où le département joue essentiellement un rôle de guichet pour le compte de l'Etat – ainsi que la dépense par collégien, car il est naturellement impossible de considérer un ratio faible dans ce domaine comme un indicateur de saine gestion...

Avec des budgets accaparés à plus de 62 % par les dépenses sociales, les départements disposent d'une marge de manœuvre extrêmement réduite pour leur action propre. La crise et la contrainte budgétaire imposée par le pouvoir central n'ont fait qu'accentuer cette contrainte. Les conseils généraux distribuent le RSA, ce

qu'il reste du RMI, l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa) ou encore l'allocation pour adulte handicapé (AAH), pour ne citer que les principales. Le report de la réforme de la dépendance et l'ajournement du projet de revalorisation de l'AAH (le gouvernement avait initialement programmé une hausse de 25 % de cette prestation que touchent 860 000 person-

nes) offrent certes un répit aux finances départementales. Mais, pour certains départements, cela ne suffira pas. Sept d'entre eux – la plupart des départements ruraux à la population vieillissante – se retrouvent aujourd'hui dans de telles difficultés qu'ils ont dû faire appel au fonds de soutien mis en place par le gouvernement : le Cher, le Haut-Rhin, le Tarn, les ...

Départements : le poids des dépenses sociales

Départements (hors outre-mer et Paris)	Fonctionnaires pour 10 000 habitants		Frais de communication pour 10 000 habitants		Frais de mission par élu		Dépenses de fonctionnement de la voirie par km		Dépenses sociales par habitant	Dépenses par collégien
	Rang		Rang		Rang		Rang			
32 Gers	77	76	74	46 843 €	60	1 866 €	8	3 410 €	331 €	1 099 €
33 Gironde	13	31	3	12 049 €	58	1 788 €	49	6 187 €	277 €	832 €
34 Hérault	41	39	38	29 964 €	24	1 026 €	74	7 603 €	299 €	809 €
35 Ille-et-Vilaine	9	30	5	15 633 €	69	2 134 €	26	4 365 €	265 €	784 €
36 Indre	33	36	87	63 390 €	66	2 068 €	5	3 083 €	251 €	891 €
37 Indre-et-Loire	50	43	73	46 719 €	9	441 €	37	5 398 €	267 €	886 €
38 Isère	1	25	26	26 686 €	44	1 525 €	81	9 795 €	295 €	934 €
39 Jura	42	40	35	29 611 €	80	2 659 €	50	6 230 €	264 €	931 €
40 Landes	29	34	58	37 714 €	67	2 068 €	15	3 826 €	266 €	841 €
41 Loir-et-Cher	39	38	80	54 303 €	11	525 €	24	4 148 €	276 €	912 €
42 Loire	15	31	65	39 860 €	70	2 210 €	77	8 673 €	336 €	874 €
43 Haute-Loire	56	46	34	28 826 €	18	821 €	56	6 707 €	297 €	845 €
44 Loire-Atlantique	4	27	42	32 213 €	26	1 117 €	63	6 971 €	254 €	897 €
45 Loiret		n.d.	12	20 104 €	63	1 918 €	52	6 238 €	246 €	965 €
46 Lot	66	55	41	32 156 €	14	636 €	27	4 397 €	276 €	1 079 €
47 Lot-et-Garonne	14	31	46	33 554 €	42	1 486 €	12	3 730 €	316 €	779 €
48 Lozère	76	74	50	35 423 €	87	2 956 €	41	5 535 €	296 €	1 431 €
49 Maine-et-Loire		n.d.	27	27 702 €	38	1 369 €	18	3 904 €	282 €	760 €
50 Manche	36	37	63	39 357 €	86	2 949 €	72	7 517 €	265 €	1 011 €
51 Marne	24	33	21	23 355 €	4	354 €	73	7 564 €	241 €	833 €
52 Haute-Marne	72	62	28	27 914 €	33	1 299 €	42	5 702 €	259 €	1 213 €
53 Mayenne	38	38	61	38 182 €	55	1 703 €	1	1 143 €	258 €	352 €
54 Meurthe-et-Moselle		n.d.	8	17 348 €	39	1 405 €	58	6 748 €	231 €	807 €
55 Meuse	61	52	81	55 568 €	76	2 508 €	14	3 810 €	325 €	921 €
56 Morbihan		n.d.	30	28 280 €	90	3 437 €	46	5 873 €	312 €	834 €
57 Moselle	3	27	88	63 665 €	93	6 412 €	78	8 901 €	220 €	895 €
58 Nièvre	67	55	40	31 132 €	28	1 188 €	20	4 089 €	440 €	1 202 €
59 Nord	12	31	16	20 346 €	32	1 295 €	82	10 285 €	366 €	896 €
60 Oise	19	33	67	40 443 €	13	619 €	60	6 769 €	308 €	986 €
61 Orne	51	43	13	20 248 €	43	1 491 €	7	3 374 €	301 €	1 061 €
62 Pas-de-Calais	28	34	7	16 441 €	34	1 309 €	75	7 776 €	280 €	833 €
63 Puy-de-Dôme	34	36	66	40 242 €	35	1 316 €	68	7 119 €	259 €	962 €

n.d. : non disponible.

Source : Public Evaluation System (PES) pour l'Institut Thomas-More

La crise frappe les élus ruraux

... Ardennes, la Nièvre, le Val-d'Oise et la Corrèze vont donc bénéficier de ce dispositif exceptionnel créé fin 2010. Le Haut-Rhin et la Corrèze toucheront entre 11 et 12 millions d'euros chacun, les autres entre 6 et 11 millions. Dans la Nièvre, la dépense sociale par habitant est presque aussi élevée qu'en Seine-Saint-Denis (439 € contre 440 €).

La plupart des départements en difficulté ont sabré dans leurs dépenses d'investissements, comme le Haut-Rhin (où elles seront divisées par deux l'an prochain) ou la Corrèze. Le cas de la Corrèze, présidée par François Hollande depuis 2008, est naturellement regardé à la loupe. Ce département rural, dont le « base taxable » est faible et où l'aide sociale représente 85 % des dépenses, affiche un endettement record de 350 millions d'euros (1 400 euros par habitant), l'un des plus élevés de France pour un conseil général, qu'il serait injuste d'imputer au seul président actuel (n'en déplaît à Ségolène Royal, qui s'est fait un malin plaisir de le répéter pendant toute la campa- ...



HISTOIRES DE SOUS

Bienvenue dans la gabegie

Dans les Pyrénées-Orientales, on est fort susceptible. Souhaitant se démarquer des routes « mal entretenues » par la ville de Perpignan (UMP), le patron socialiste du département a installé 52 bornes en plastique à 500 € pièce (deux fois le prix du modèle classique) sur lesquelles est inscrit « Bienvenue sur une route départementale ». Coût de l'opération : 26 000 €, sans

compter les frais d'entretien et de placement des bornes.

Au Nord, c'étaient les congés...

Le département du Nord accorde cette année à ses quelques 6 000 agents, en sus des 27 jours de congés ordinaires, 20 jours de RTT, « cinq jours du Président » et 4,5 jours de « fêtes locales et religieuses ». Soit 56,5 jours de vacances dans l'année. De quoi oublier les coronas chers à Pierre Bachelet... Soyons juste : ces situations

sont légion. Dans la plupart des collectivités territoriales – droite et gauche confondues –, les agents travaillent, légalement, en moyenne une à deux semaines de moins par an que dans le privé.

Vingt-deux jours de congé-maladie par an

Le plus curieux est que l'absentéisme est aussi plus élevé dans les collectivités locales qu'ailleurs : 22 jours de congé-maladie en moyenne, trois fois plus que dans les entreprises. Pis, l'absentéisme n'a cessé de s'aggraver ces dernières années : + 10 % encore l'an dernier, selon une étude de Dexia-Sofcah, qui observe que 33 % des arrêts maladie surviennent le lundi. L'étude attribue prudemment cette dégradation au vieillissement des agents.



PHILIPPE ROUJAN/MAXPPP

Départements : le poids des dépenses sociales

Départements (hors outre-mer et Paris*)	Fonctionnaires pour 10 000 habitants		Frais de communication pour 10 000 habitants		Frais de mission par élu		Dépenses de fonctionnement de la voirie par km		Dépenses sociales par habitant	Dépenses par collégien
	Rang		Rang		Rang		Rang			
64 Pyrénées-Atlantiques	8	29	55	37 164 €	75	2 489 €	45	5 854 €	285 €	900 €
65 Hautes-Pyrénées	69	60	89	64 112 €	52	1 641 €	71	7 496 €	382 €	778 €
66 Pyrénées-Orientales		n.d.	93	72 615 €	50	1 628 €	83	10 437 €	285 €	752 €
67 Bas-Rhin	17	32	56	37 167 €	62	1 907 €	53	6 250 €	237 €	773 €
68 Haut-Rhin	2	26	25	26 588 €	81	2 773 €	38	5 467 €	299 €	400 €
69 Rhône	10	31	19	22 492 €	5	360 €	86	12 667 €	277 €	425 €
70 Haute-Saône	26	34	92	72 608 €	40	1 448 €	36	5 306 €	256 €	929 €
71 Saône-et-Loire	22	33	11	18 302 €	31	1 289 €	23	4 133 €	314 €	1 009 €
72 Sarthe	21	33	64	39 491 €	16	721 €	59	6 748 €	321 €	871 €
73 Savoie	20	33	85	60 667 €	64	1 925 €	39	5 490 €	217 €	931 €
74 Haute-Savoie	32	36	44	33 376 €	94	6 824 €	90	15 432 €	238 €	775 €
76 Seine-Maritime	57	46	79	54 287 €	19	854 €	57	6 738 €	333 €	1 070 €
77 Seine-et-Marne	11	31	2	11 693 €	73	2 357 €	65	7 000 €	281 €	948 €
78 Yvelines		n.d.	20	23 098 €	12	525 €	89	13 347 €	264 €	758 €
79 Deux-Sèvres	52	44	23	24 767 €	79	2 643 €	10	3 518 €	268 €	941 €
80 Somme	37	37	4	15 545 €	53	1 643 €	40	5 495 €	278 €	1 000 €
81 Tarn	54	44	76	48 597 €	37	1 366 €	28	4 461 €	334 €	809 €
82 Tarn-et-Garonne	58	47	83	59 921 €	46	1 566 €	55	6 643 €	331 €	912 €
83 Var	6	28	47	34 183 €	30	1 286 €	88	13 195 €	251 €	974 €
84 Vaucluse		n.d.	54	37 005 €	20	864 €	84	11 664 €	310 €	823 €
85 Vendée	5	28	95	107 001 €	54	1 693 €	51	6 237 €	236 €	756 €
86 Vienne	7	29	78	52 052 €	83	2 870 €	11	3 667 €	262 €	801 €
87 Haute-Vienne	44	41	39	30 404 €	17	818 €	19	4 012 €	324 €	954 €
88 Vosges		n.d.	52	35 948 €	74	2 414 €	13	3 736 €	202 €	355 €
89 Yonne	48	42	62	39 247 €	47	1 593 €	31	4 695 €	363 €	1 100 €
90 Territoire de Belfort	55	44	91	67 598 €	48	1 594 €	76	8 287 €	246 €	836 €
91 Essonne	31	35	45	33 493 €	3	325 €	79	9 137 €	287 €	427 €
92 Hauts-de-Seine	40	39	53	36 288 €	2	302 €	95	68 204 €	349 €	1 050 €
93 Seine-Saint-Denis	47	42	59	37 900 €	7	419 €	94	46 017 €	440 €	1 143 €
94 Val-de-Marne	65	54	84	60 488 €	6	384 €	93	43 013 €	354 €	1 058 €
95 Val-d'Oise	27	34	15	20 337 €	21	964 €	92	21 685 €	230 €	1 034 €
MOYENNE		42		37 013 €		1 742 €		7 969 €	288 €	875 €

Source : Public Evaluation System (PES) pour l'Institut Thomas-More

* La capitale est à la fois une ville et un département. n.d. : non disponible.

Surtout pas d'économies sur la com'

... gne de la primaire socialiste). Il n'empêche : était-ce indispensable dans ces conditions d'offrir l'an dernier un iPad à tous les collégiens de sixième et à leurs enseignants (3 300 tablettes pour 1,5 million d'euros) ? Les budgets collégies varient fortement d'un conseil général à l'autre. Ils sont souvent plus élevés dans les départements ruraux (transports, internats...). Mention spéciale pour le Cantal qui a choisi de gâter ses collégiens en leur servant à la cantine de la viande bovine bio issue d'élevages locaux. Du coup, la dépense par collégien grimpe à près de 1 500 euros, le record de France.

Crise ou pas crise, la communication reste un « joujou » apprécié des présidents de conseils généraux. Le record est détenu en 2010 par le conseil général de Vendée, qui a changé de président en novembre, Bruno Retailleau (MPF) prenant le relais de Philippe de Villiers. On peut encore citer l'UMP Jean-Jacques Panunzi, aux commandes de la Corse-du-Sud et le socialiste Yves Krattinger, président du conseil général de la Haute-Saône. François Hollande n'est pas très loin... ■



HISTOIRES DE SOUS

Pas-de-Calais : un miel au goût amer pour le contribuable

Le Conseil général du Pas-de-calais est une vraie ruche ! Pour de vrai. Six ruches ont en effet été installées sur le toit du bâtiment qui héberge l'exécutif du département. Les élus expliquent doctement que cette opération, menée avec l'Union nationale des apiculteurs de France (Unaf), « s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 », le programme européen de sauvegarde de la biodiversité. L'installation de chaque ruche aurait coûté 10 000 euros, sans compter la subvention accordée à l'Unaf pendant trois ans (40 000 €). A ce prix, il paraît que le miel du département coûtera entre 500 et 600 euros le kilo !



FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO

Le squat de luxe de Delanoë

Le 104 était l'un des projets culturels phares de Bertrand Delanoë à Paris, c'est devenu un de ses échecs les plus cuisants. Plus de 150 millions d'euros

ont été engloutis dans la rénovation de cet ancien hangar des pompes funèbres pour en faire un « lieu de création » de 39 000 mètres carrés à la disposition des artistes. Ces derniers ne s'y bousculent guère depuis son ouverture il y a tout juste trois ans. Ceux qui fréquentent assidûment le 104 (rue d'Aubervilliers) sont les agents de sécurité, car le lieu

est totalement « ouvert ». La facture de chauffage s'élèverait à 42 000 euros par mois. Bref, au total, ce « squat de luxe » (dixit l'opposition) coûte 12 M€ par an au contribuable parisien...

Régions : toujours un sacré train de vie

Régions	Personnel hors TOS* pour 100 000 habitants			Frais de communication pour 10 000 habitants			Frais de mission par élu			Dépenses de fonctionnement ferroviaire par km de voie	Dépense par lycéen
	Rang		Evolution 2008/2010	Rang		Evolution 2008/2010	Rang		Evolution 2008/2010		
Alsace	9	29	63,3%	7	16 032 €	- 4,8%	18	3 674 €	53,7%	177 253 €	1 332 €
Aquitaine	4	24	1,3%	2	13 814 €	- 33,2%	21	4 505 €	134,8%	72 301 €	1 481 €
Auvergne	7	27	- 41,4%	6	15 897 €	- 75,5%	9	2 542 €	45,6%	63 199 €	2 014 €
Basse-Normandie	15	33	12,3%	15	25 380 €	- 2,5%	11	2 622 €	207,0%	81 249 €	1 670 €
Bourgogne	10	30	18,9%	2	13 814 €	n.d.	8	2 455 €	n.d.	82 880 €	1 878 €
Bretagne	7	27	- 15,6%	9	16 936 €	- 54,9%	22	5 870 €	162,5%	70 380 €	1 426 €
Centre	13	31	12,3%	10	16 942 €	n.d.	13	2 750 €	n.d.	54 409 €	1 610 €
Champagne-Ardenne	5	25	81,8%	14	22 412 €	- 25,3%	10	2 576 €	61,7%	54 019 €	1 839 €
Corse	22	194	671,8%	22	63 828 €	65,6%	5	2 264 €	- 10,0%	72 660 €	941 €
Franche-Comté	19	53	74,6%	11	17 911 €	- 7,9%	7	2 274 €	- 1,4%	71 383 €	1 875 €
Haute-Normandie	10	30	- 16,9%	12	20 804 €	- 23,4%	1	765 €	- 66,1%	60 454 €	1 781 €
Ile-de-France	1	14	- 32,2%	4	13 856 €	- 54,3%	4	2 258 €	- 43,9%	0 € **	1 103 €
Languedoc-Roussillon	16	35	32,1%	19	36 047 €	98,7%	6	2 268 €	- 68,8%	73 392 €	1 320 €
Limousin	21	62	18,5%	18	33 633 €	82,8%	12	2 749 €	1,5%	61 690 €	2 662 €
Lorraine	10	30	- 68,8%	20	45 313 €	190,5%	14	2 866 €	- 55,5%	82 813 €	1 769 €
Midi-Pyrénées	6	26	- 11,3%	8	16 341 €	- 40,0%	15	3 215 €	- 2,1%	74 797 €	1 520 €
Nord-Pas-de-Calais	18	47	1,3%	17	31 891 €	5,6%	3	1 925 €	- 50,9%	143 416 €	1 498 €
Pays de la Loire	3	23	- 0,2%	21	47 647 €	157,4%	17	3 577 €	- 11,1%	72 637 €	1 352 €
Picardie	17	46	74,4%	16	28 208 €	167,0%	2	1 851 €	- 16,4%	104 299 €	1 611 €
Poitou-Charentes	19	53	44,9%	1	13 141 €	- 57,0%	16	3 350 €	77,9%	39 578 €	1 824 €
Paca	14	32	- 17,3%	13	22 076 €	- 30,7%	20	4 461 €	9,0%	156 585 €	1 358 €
Rhône-Alpes	2	20	- 91,5%	5	14 459 €	- 83,7%	19	4 194 €	209,9%	142 646 €	1 188 €

Méthodologie. Les données de ce tableau sont issues du compte administratif de chaque Région, ainsi que son évolution par rapport à 2008. Nous avons classé chaque poste du plus petit au plus grand : la Région ayant le budget de communication le plus petit est première (Poitou-Charentes, présidée par Ségolène Royal) et celle qui a le budget le plus élevé est dernière (la Corse). Non classées : les dépenses par lycéen et pour l'entretien du réseau ferroviaire, qui dépendent de la géographie et de la présence du TGV.

* Personnel technique de l'Education nationale transféré aux collectivités par l'Etat. ** Les transports en Ile-de-France sont financés par le Stif, auquel contribuent la Région et l'Etat. n.d. : non disponible.

Longtemps, les Régions ont été des puits sans fond pour l'argent du contribuable. Riches, dotées d'importantes marges de manœuvre pour leur action (elle n'ont pas le boulet des dépenses sociales), les Régions en ont profité pour faire un peu n'importe quoi : de somptueux palais pour leur président, des représentations diplomatiques aux quatre coins du monde, des flottes de voitures de luxe, d'inutiles revues sur papier glacé, de plantureuses réceptions et surtout, des TER de luxe aux trois quarts vides... En dix ans, de 1996 à 2007, elles ont multiplié leurs dépenses par trois !

celui de la Région Pays de la Loire, présidée par le socialiste Jacques Auxiette. Le tombeur de François Fillon en 2004 a dépensé l'an dernier plus que l'Ile-de-France : 16,7 M€ ! Il est suivi de son homologue du Nord-Pas-de-Calais, Daniel Percheron (13 M€). A titre indicatif, le Service d'information du gouvernement (SIG) dispose d'un budget de 6 M€ pour faire la pub des politiques gouvernementales au plan national... Mais, rapporté à la population, c'est la Corse qui dépense le plus, devant les Pays de la Loire. Les Régions, qui ont aussi la compétence

ferroviaire, prennent en charge un nombre croissant de dépenses de fonctionnement et d'entretien du réseau, versant à la SNCF des sommes de plus en plus élevées. Toutes les « Régions TGV » ont des budgets dépassant les 100 millions d'euros, dont elles reversent la quasi-totalité à la SNCF (135 sur 139 M€ en Alsace). Enfin, les Régions sont plutôt généreuses vis-à-vis de leurs lycéens, avec une mention particulière pour le Limousin et l'Auvergne.

■ S. R. AVEC CLÉMENCE VALLET ET GAUTHIER VAILLANT

Des lycéens plutôt gâtés par leur Région

Les trois dernières années ont été marquées par un retour à plus de sobriété (leurs dépenses n'augmentent plus qu'à un rythme de 3,5 % par an en moyenne). Mais les mauvaises habitudes ont la vie dure et les Régions continuent de mener grand train. Il n'est que de voir les frais de mission par élu (déplacements, voyages d'études...) qui dépassent de beaucoup ceux des conseillers généraux, avec une mention particulière pour la Bretagne. Les budgets de communication restent aussi fort généreux, même si beaucoup ont été revus à la baisse l'an dernier. Hormis l'Ile-de-France (où vit près de 20 % de la population de métropole) et ses 16 M€ de com' (en baisse de 3 M€ par rapport à 2008), il faut citer parmi les plus gros budgets



HISTOIRES DE SOUS

Ces trains qu'on escalade

Plus d'un demi-milliard d'euros, c'est le prix à payer pour adapter les nouveaux trains aux quais trop bas en région parisienne. Sur les rails depuis 2009, et étendu progressivement à toute l'Ile-de-France à partir de 2010, le Francilien est adapté aux quais hauts de 92 centimètres, beaucoup plus que ceux de la Région (l'écart est parfois de 40 cm). Il faut donc réhausser des kilomètres

de quais. Ce gaspillage aurait pu être évité lors de la passation de marché de 172 rames en 2006 au constructeur canadien Bombardier (1,85 Md€). A l'époque, la loi handicap de 2005, obligeant la mise à niveau des quais et des trains, était déjà en vigueur.

Les ambassades de M. Frêche

Georges Frêche voyait très loin. Sous son règne, la Région Languedoc-Roussillon a ouvert pas

moins de sept ambassades à l'étranger : Shanghai, Londres, Milan, Bruxelles, New York... On ne s'y bouscule guère (cinq visiteurs par jour à Londres, ou à Milan). Coût de fonctionnement : plus de 3 M€ par an. Le prix de la mégalomanie.



Dans le piège des emprunts toxiques

Saisis par la fièvre spéculative au début des années 2000, les élus locaux ont joué aux apprentis sorciers sur les marchés financiers. Résultat : la facture pour le contribuable se chiffre en milliards.

Il fallait un sacré culot aux dirigeants de la banque franco-belge Dexia pour baptiser « Tofix » ou « TipTop » les lignes de prêts douteux qu'ils ont vendues à des milliers de collectivités locales dans les années 2000. Des prêts pas franchement tip top, dont les taux d'intérêt n'étaient pas fixes du tout, puisqu'ils se sont envolés jusqu'à 30 % ces derniers mois, poussant au bord de la faillite un certain nombre de petites communes.

Pour Claude Bartolone, président socialiste du conseil général de Seine-Saint-Denis, en guerre depuis trois ans contre les « emprunts toxiques », ces « appellations mensongères » étaient une ruse supplémentaire destinée à tromper les élus sur la vraie nature des produits financiers qu'ils achetaient.

Combien sont-ils à s'être fait ainsi bernier ? Impossible de le savoir exactement. Le quotidien *Libération* a publié mi-septembre une liste fort détaillée, sur la foi d'un document interne de Dexia. Y figurent 5 500 villes, départements, Régions, offices HLM et hôpitaux, avec le détail de leurs engagements et le montant du surcoût financier généré par l'explosion des taux ces derniers mois. La liste est en réalité datée car beaucoup des contrats de prêts qui y figurent ont été, depuis, renégociés – à grands frais – par les dites collectivités. Il n'empêche : cette publication a eu l'immense mérite d'obliger les élus locaux à se justifier sur ces prêts, quitte à corriger les chiffres publiés.

Jusqu'ici, la plupart – sans doute vaguement honteux – n'osaient guère s'épancher. A l'exception de ceux qui, comme Claude Bartolone en Seine-Saint-Denis ou Maurice Vincent à Saint-Etienne, ont pris le pouvoir à la suite d'un changement

de majorité lors des élections de 2008 (97 % de la dette de la Seine-Saint-Denis était alors composée d'emprunts « structurés », 80 % à Rouen, etc.). Soixante élus – de gauche comme de droite – se sont regroupés en une association transpartisane. Leur objectif : obtenir de Dexia, mais aussi des autres banques qui ont vendu ces produits spéculatifs – Crédit agricole, Caisses d'épargne, Natixis, entre autres – une renégociation systématique, sans les énormes

Les langues ont commencé à se délier quand Saint-Tropez a appelé au secours

”

Claude Bartolone.
Le président socialiste de la Seine-Saint-Denis mène le combat contre les emprunts « toxiques ».



NICOLAS REITZMUNSPER

pénalités de remboursement imposées par les banques.

En juin, ils ont décroché la création d'une commission d'enquête parlementaire, qui devrait rendre ses conclusions à la fin de l'année. « Je reçois trois ou quatre coups de fil d'élus par jour », raconte Claude Bartolone. Tous ne sont pas concernés au même degré, ajoute l'élu, qui fait le distinguo entre les prêts structurés, c'est-à-dire les prêts à taux variable, et parmi eux, les prêts « toxiques » : ceux des prêts structurés dont la formule d'indexation n'a rien à voir avec l'activité d'une collectivité locale (monnaies, Bourse, etc.).

Il a fallu que le franc suisse s'envole face à l'euro cet été et que le maire de Saint-Tropez appelle au secours pour que les langues commencent à se délier. Si même le port le plus chic de France était touché, alors... Avec la « liste *Libé* », les contribuables découvrent à leur tour avec stupéfaction l'ampleur du désastre : leurs élus ont bel et bien souscrit des dizaines de millions d'euros de prêts à taux variable, dont le montant est revu chaque année en fonction d'obscur formules faisant intervenir la parité euro/franc suisse, ou le différentiel entre les parités euro/dollar et euro/yen, ou encore des « *index moyennés livre sterling et yen* », voire l'indice de la Bourse de Varsovie ! Total d'engagement de ces prêts à hauts risques ? Probablement 15 milliards d'euros !

« Les conseillers de Dexia nous assuraient que c'était sans danger. On leur faisait absolument confiance », se souvient Jean-Michel Belz, le maire

de Quiberon (un emprunt toxique renégocié). « On voyait bien que c'était un peu exotique, mais les gens de Dexia nous ont dit : les barrières ne peuvent pas être franchies », renchérit Georges Ginnesta, député-maire UMP de Saint-Raphaël (trois emprunts : un renégocié, un en litige avec Dexia, et un « *qui nous va très bien* »). Un président de conseil général affirme, lui, que « *personne n'y comprenait rien. Mais comme c'était Dexia, on pensait que c'était sans risque.* »

Comment les élus ont-ils pu croire pareilles sornettes ? Parce que ces produits financiers étaient d'un excellent rendement les premières années, avec des taux garantis tournant autour de 1,5 % pendant trois ou cinq ans (selon les contrats), bien inférieurs en tout cas aux taux de marché (autour de 5 %). Les services financiers des collectivités se sont d'autant moins méfiés que les

banquiers qui leur proposaient ces produits hautement spéculatifs « étaient les mêmes qui les conseillaient depuis quinze ans », ajoute Claude Bartolone.

La fascination pour la spéculation de marché et la haute finance a fait le reste. Le directeur des finances de la ville de Rouen, Simon Fortel, a détaillé devant la commission d'enquête parlementaire la façon dont les choses se déroulaient : « *Tout se passe au téléphone avec la salle des marchés ; on tope à l'instant T ; puis l'opération est bouclée, éventuellement débouclée, sur les marchés. De la sorte, la décision intervient a posteriori et est récapitulée dans un compte-rendu au conseil municipal. L'ingénierie et le vocabulaire complexes rebutent nombre d'adjoints et même de techniciens, et tout cela apparaît comme une affaire de spécialistes traitée entre spécialistes*, reconnaît-il. *Qui plus est, nous faisons une confiance un peu aveugle aux établissements bancaires dont les commerciaux nous vantaient "le produit de l'année", qu'il fallait saisir pour bénéficier des "opportunités" du marché...* »

Comment ne pas être grisé quand on est un fonctionnaire territorial à Saint-Etienne, Chartres ou Bobigny et que l'on se retrouve du jour au lendemain en liaison directe avec une salle



Henri Plagnol.
Le député-maire UMP de Saint-Maur-des-Fossés a cofondé l'association des élus victimes de Dexia.

NICOLAS TAVERNIER/REA

Nous faisons une confiance aveugle aux établissements bancaires



de marché, discutant d'égal à égal, en jargon de Wall Street, avec d'anonymes financiers qui vous promettent monts et merveilles ?

Les élus, en tout cas, ont laissé faire. La faute au cumul des mandats, qui les pousse à « délé-

guer à des gens qui n'ont pas forcément la compétence », résume un ancien « cumulard » qui sait de quoi il parle. La faute aussi au manque de formation, pourtant prévue et financée, mais gaspillée en cours de remise à niveau internet ou en voyages d'études bidons à l'étranger. Résultat, les élus, souvent l'adjoint aux finances par délégation du maire, signaient a posteriori des documents auxquels ils ne comprenaient rien. Alertée de longue date, la Banque de France, tutelle des organismes prêteurs, n'a rien dit non plus. « *Aucun des verrous n'a fonctionné* », résume Claude Bartolone.

La facture de cette inconscience collective sera lourde. Face à l'explosion des charges financières, les élus serrent la vis partout. Ici, c'est une crèche qu'on ne construira pas ; là, une bibliothèque qui ne sera pas rénovée, un projet de collège reporté sine die... La banque Dexia est démantelée, la partie française, adossée à la Caisse des dépôts. Les emprunts toxiques n'ont pas fini d'empoisonner la vie des Français.

■ SOPHIE ROQUELLE

* Acteurs publics contre les emprunts toxiques. Claude Bartolone, président ; Henri Plagnol, député-maire UMP de Saint-Maur-des-Fossés, vice-président.

Sea, dette and sun...

Tout est remarquable à Linguizzetta, charmant village perché dans les montagnes de Haute-Corse : ses ruelles écrasées de soleil, son baptistère romain, son panorama sur la plaine orientale et... sa dette abyssale ! La petite commune croule sous plus de 3 millions d'euros d'emprunts pour à peine plus de 1 000 habitants (7 200 l'été). Soit 2 800 euros par habitant, cinq fois la moyenne nationale pour une collectivité de cette taille. Au point qu'elle a frôlé la mise sous tutelle par l'Etat en 2008.

Trois millions pour quoi faire ? Une école primaire flambant neuve de un million d'euros (indispensable pour une population vieillissante) et une station d'épuration dernier cri (plus de 1,5 M€) dimensionnée pour une ville de

8 000 habitants ! Bref, la folie des grandeurs ordinaire d'un maire qui ne savait visiblement pas compter, pour le plus grand bonheur de Dexia, qui lui a accordé sans barguigner trois gros emprunts, dont deux à taux variable. Sans parler d'une ligne de trésorerie de 200 000 euros, que la commune a été incapable de rembourser à la date prévue, le 14 août 2011.

Bien que l'on soit en Corse, l'heure n'est pas au règlement de comptes. Elu d'un cheveu en 2008 (deux voix d'écart), le maire (de gauche) Séverin Medori n'accable pas son prédécesseur (de droite). « *Que voulez-vous, c'est un copain d'enfance* », justifie-t-il. C'est surtout à Dexia qu'il en veut. Non seulement pour avoir accordé à la commune des prêts indexés sur l'Euribor * – dont le taux pouvait grimper jusqu'à 20 % ! –, mais aussi pour s'être copieusement

servie lors des renégociations d'emprunts, par le biais de grasses indemnités pour remboursement anticipé. « *Ce n'est pas normal !* », tempête cet agriculteur, qui veut poursuivre la banque. Résultat, malgré plusieurs renégociations, la dette de la commune n'a fait que gonfler et amplifier ces dernières années.

Aujourd'hui, Séverin Medori assure avoir stabilisé la situation, mais il ne lui reste plus aucune marge de manœuvre pour investir. Il pourrait, certes, réduire les coûts de fonctionnement de la municipalité (un million d'euros par an), et donc tailler dans les effectifs (16 employés, c'est beaucoup pour gérer 1 000 administrés), mais il ne le fera pas. Au nom de l'amitié et de la paix au village... **S. R.**

* Taux de référence auquel les banques se prêtent de l'argent au sein de la zone euro.

A Linguizzetta (village de Haute-Corse) l'heure n'est pas aux règlements de comptes.

GERARD BALDOCCHI/MAXPPP

